

Adopte une Cacotte!

Bulletin d'inscription

A retourner au service Eco-Conseil soit:

- par courrier : rue Jean Jaurès, 2 - 6180 Courcelles
- par fax : 071/466.969
- par mail : emmanuel.decelle@courcelles.be

Nom: Prénom:

Adresse:

Téléphone:.....

E-mail:

Composition du ménage (nombre de personnes et âge):

Par mon inscription:

- j'atteste ne pas détenir d'animaux de la basse-cour à la date d'introduction de ma demande

- j'atteste habiter une maison individuelle avec jardin et disposer d'une surface suffisante (min 4m²) pour accueillir 2 poules
- Pour les occupants d'un logement d'A Chacun Son Logis, une dérogation doit être obtenue au préalable auprès du Conseil d'Administration.

- j'atteste que le lieu d'accueil se trouve à l'adresse déclarée ci-dessus.
- j'accepte sans réserve le règlement de l'opération "Adpote une cocotte".

Date et signature:

Joindre une photographie du lieu où seront accueillies les poules (cf. art. 3 du règlement).



COMMUNE DE COURCELLES

Adopte une Cacotte!

...et réduis tes déchets

300 KG DE DÉCHETS EN MOINS PAR AN
300 OEUFS PRODUITS PAR AN



VOUS DISEPOSEZ D'UN BOUT DE JARDIN À AMÉNAGER?
VOUS ÊTES PRÊTS À TENTER L'EXPÉRIENCE ?

La commune de Courcelles vous offre deux poules contre bons soins et nourriture...
À vous de prouver que votre poubelle diminue...

Renseignements: 071/466.903 ou emmanuel.decelle@courcelles.be

INSCRIPTION DU 16 AVRIL AU 18 MAI

Une initiative de l'Echevin de la Participation citoyenne, Christophe CLERSY
et de l'Echevin de l'environnement, Tim KAIRET,
avec le soutien de la Bourgmestre, Caroline TAQUIN et du Collège communal.

* Cf. règlement d'adoption



RÈGLEMENT



Article 1. – Objet

La Commune de Courcelles s'engage, dans les limites de l'enveloppe budgétaire prévue, à mettre GRATUITEMENT 2 poules à la disposition des citoyens domiciliés sur le territoire de la commune.

Article 2. – Objectif

L'opération "Adopte une cocotte" s'inscrit dans une politique de réduction des déchets menée par la Commune de Courcelles. Elle vise à impacter la production individuelle de déchets et l'allègement de la facture « déchets » des habitants de la commune.

Article 3. – Critères de participation

Pour devenir adoptant, le candidat :

- doit habiter une maison individuelle avec jardin ;
- doit disposer d'un terrain et des aménagements nécessaires pour accueillir deux poules (espace minimum d'environ 4m²);
- ne doit pas détenir d'animaux de basse-cour à la date d'introduction de sa demande;

Article 4. – Engagements

Le candidat-adoptant s'engage à prendre en charge 2 poules pour :

- son propre compte ;
- diminuer la quantité de déchets mis dans sa poubelle ;

Le candidat-adoptant s'engage à :

- signer une convention d'adoption ;
- prendre soin des poules pendant une période de 2 ans minimum,
- éviter toute nuisance pour le voisinage suite à l'installation d'un poulaillier,
- respecter les distances légales entre voisins pour ériger l'abri (3m des limites mitoyennes)
- ne pas se retourner contre la commune en cas de maladie ou d'épizotie.

Article 5. – Evaluation

Par son inscription, le candidat adoptant accepte que la Commune analyse sa consommation annuelle de déchets durant les 12 derniers mois avant la fourniture des poules et jusqu'à 24 mois après la fourniture des poules afin d'évaluer l'efficacité de l'action;



Adopte une
Cocotte!



Article 6. – Contrôle

Le candidat-adoptant accepte de subir un contrôle des services communaux concernant le bien-être des animaux et l'ensemble des dispositions prévues par le présent règlement tant avant qu'après la fourniture des poules.

Article 7. – Modalités d'inscription.

Chaque candidat doit, au préalable, remplir un formulaire d'inscription disponible :

- A l'accueil de l'Administration communale de Courcelles, rue Jean Jaurès 2 à 6180 Courcelles.
- Auprès du Service Eco-conseil, rue Jean Jaurès, 2 à 6180 Courcelles
- Sur le site internet de la commune : www.courcelles.be

Une photographie du lieu où seront accueillies les poules doit être jointe au formulaire d'inscription.

Une seule candidature par foyer est autorisée.

L'ouverture ainsi que la date de clôture des inscriptions seront annoncées via les différents supports de communication communaux.

Le formulaire d'inscription dûment complété et signé est à faire parvenir par courrier, par fax ou par mail à :

Administration communale de Courcelles, service Eco-conseil
rue Jean Jaurès, 2 à 6180 Courcelles
Tél : 071/466.903 – Fax : 071/466.969
emmanuel.decelle@courcelles.be avant la date de clôture

En cas de dépassement de l'enveloppe budgétaire prévue, les candidats seront départagés selon la date d'introduction de leur demande.

Article 11. – Divers.

Chaque adoptant autorise, à titre gratuit, la Commune à utiliser toutes informations obtenues dans le cadre de l'opération et à publier les photographies/diffuser les images le représentant.

Article 12. – Acceptation du règlement.

Le candidat-adoptant accepte entièrement et sans réserve le présent règlement.

